HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Infections respiratoires virales chez l'adulte

Mise à jour
12/11/2024

Autres dénominations

- Adénovirus
- COVID-19 - VAUD
- Coronavirus Saisonniers (Coronavirus Autre Que SARS-CoV-1-2 Et MERS)
- Grippe Saisonnière (Influenza)
- Human Metapneumovirus
- Influenza Virus
- Parainfluenza Virus
- Rhinovirus
- RSV
- Virus Syncytial Respiratoire

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Adénovirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parinfluenza, Rhinovirus, Virus respiratoire syncytial (RSV), Influenza (grippe saisonnière), COVID-19 (SARS-CoV-2)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

- Principalement par gouttelettes ou contact direct
- Transmission par aérosol possible dans des situations spéciales :
  - Soins rapprochés à la sphère ORL du patient (rayon de < 1m) notamment si soin prolongé/répétitif (> 15 min cumulés) ou
  - Gestes générant des aérosols

Période d'incubation

12 heures à 5 jours (selon l'agent)

Durée d'infectiosité

En général de 1 jour avant à 5 jours après le début des symptômes. Infectiosité prolongée chez les patients immunosupprimés

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- Mesures Additionnelles Gouttelettes

Placement

- Chambre individuelle
- Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)

Durée des mesures

- Au minimum 5 jours depuis le début des symptômes ou le premier test positif (si pas de symptômes) et levée des mesures si nette amélioration clinique et 48h sans fièvre (>38°)

Suivi microbiologique

- Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi

Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique

Transport

- Port d'un masque de soins par le patient et le transporteur
- Vêtements propres
- Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
- Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie

Circulation

- Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
- Masque de soins pour le patient et le soignant
- Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
- Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Visiteurs

- Port d'un masque de soins
- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en sortant de la chambre
- Surblouse seulement si participation aux soins

Transfert/Sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se réréfer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Non indiqués en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

- Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient
- Masque FFP2 si procédure générant des aérosols (ventilation non invasive, administration de traitement par aérosol, induction d'expectoration, bronchoscopie, aspiration trachéale, intubation endotrachéale, etc.).

Lunettes de protection

- Non en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque d'exposition à des liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
- Conserver le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre

---

Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Changer le lit et la literie

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour